

Professeur/e de danse



Nature des tâches

Les professeurs de danse aiment expliquer les différentes danses, en faire la démonstration et aider leurs élèves. Leur enthousiasme est communicatif et motive les élèves à faire de leur mieux. L'enseignement couvre toutes les danses possibles, de la valse au tango, du Cha-cha-cha à la polka, de la danse populaire au Rock and Roll, etc. Les professeurs de danse se tiennent toujours au courant des dernières nouveautés en ce qui concerne les danses à la mode. Ils participent d'ailleurs pour beaucoup d'entre eux à des tournois (concours).

Conditions d'admission

Cette formation est souvent une deuxième formation, les conditions sont celles fixées par l'association professionnelle suisse SwissDance :

formation en cours d'emploi: 18 ans minimum avec CFC

formation à plein temps: 16 ans minimum avec contrat d'apprentissage.

Test d'admission.

Intérêt et goût pour tous les types de danses de salon, bonne aisance corporelle et sens du rythme, goût pour l'enseignement, capacité de persuasion et enthousiasme, bonne santé, sens des contacts et sensibilité, acceptation de travailler le week-end.

Formation

- a) 3 années de formation à plein temps en tant qu'apprentis dans une école de danse
 - b) 3 années de formation en cours d'emploi dans le cadre d'un contrat de formation avec une école de danse
 - c) cours privés auprès d'une école de danse et études personnelles
- Diplôme de fin d'études : diplôme de professeur/e de danse (reconnu par le SwissDance).

Perspectives

Cours : SwissDance, Swinging World ; professeur/-e de danse formateur/-trice ; spécialisation dans l'entraînement à la danse sportive, le jazz ou le stepp ; direction de sa propre école de danse.